

Cent soixante-sixième session du Conseil

Rapport de la quarante-septième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (8-11 février 2021)

La quarante-septième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) s'est tenue en ligne du 8 au 11 février 2021, en raison de la pandémie actuelle.

L'ordre du jour de la session a été élaboré par le Bureau du CSA, après consultation de son Groupe consultatif, et le rapport final de la quarante-septième session du CSA, qui est présenté au Conseil pour adoption, figure dans le document C 2021/20.

Plus de 3 000 personnes ont participé à cette manifestation de quatre jours, qui comprenait des séances principales et 12 manifestations organisées en marge de la session. Des représentants de 107 États membres et de 7 États non membres du Comité ont assisté aux séances, ainsi que 14 ministres et 5 vice-ministres. Depuis la quarante-sixième session du CSA, notre campagne de promotion a entraîné l'adhésion de 12 nouveaux membres au CSA, la plus forte hausse en une seule fois depuis la réforme de 2009.

La quarante-septième session du CSA a débuté par une allocution du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Antonio Guterres, prononcée par son Envoyée spéciale pour le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021, M^{me} Agnes Kalibata. Le Secrétaire général a affirmé qu'un changement fondamental et systémique était nécessaire pour lutter contre la faim et la malnutrition et parvenir à la durabilité tout en œuvrant au respect des droits de l'homme, au recul de la pauvreté et à un développement inclusif et durable pour tous. Il a rappelé que le Comité était notre plateforme unique de dialogue multipartite sur l'objectif de développement durable (ODD) 2, qui rassemble les gouvernements, la société civile, le secteur privé, des scientifiques, des institutions financières, des experts des Nations Unies et d'autres acteurs, et qu'il s'agissait d'un excellent exemple d'inclusion qu'il espérait voir imité au niveau national.

Pour ma part, j'ai rappelé dans quelle mesure la covid-19 avait mis en évidence la fragilité de nos systèmes alimentaires actuels et j'ai souligné la nécessité de bâtir des systèmes bien plus résilients, qui offrent un accès à des aliments peu coûteux et nutritifs qui nourrissent les populations sans mettre en danger la planète. J'ai insisté sur l'importance du prochain Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, que je considère comme une occasion de créer une dynamique dans ce domaine, et j'ai promis que le CSA y apporterait tout son soutien.

Pendant la session, le Comité a accueilli favorablement le rapport du Groupe d'experts de haut niveau du CSA sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) intitulé «Sécurité alimentaire et nutrition: énoncé d'une vision globale à l'horizon 2030» et s'est montré favorable à la vision énoncée et à son cadre conceptuel qui relie les systèmes alimentaires et agricoles aux systèmes sanitaires, environnementaux, économique et sociaux, entre autres. Le Comité s'est ensuite félicité que le rapport mette l'accent sur les deux nouvelles dimensions de la sécurité alimentaire proposées – l'agencéité et la durabilité – qui sont cruciales pour parvenir à la sécurité alimentaire et à la nutrition au niveau mondial et sont fondées sur le droit à une nourriture adéquate.

Les membres et les parties prenantes du CSA se sont, d'une manière générale, félicités de la prochaine tenue du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, ont constaté la pertinence du quinzième rapport du HPLE en vue de la préparation du Sommet et ont proposé que les organisateurs du Sommet exploitent pleinement tous les principaux instruments de convergence des politiques du CSA lors de sa préparation.

Au titre du principal point de l'ordre du jour de la quarante-septième session du CSA, le Comité a adopté les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition. Ces Directives sont un outil concret

qui permet d'éclairer les responsables de l'élaboration des politiques et les autres acteurs en ce qui concerne les politiques et les interventions pratiques permettant de lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes dans le cadre d'une approche globale des systèmes alimentaires.

Le Comité a félicité les pays qui se sont engagés volontairement à utiliser les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition dans leurs propres politiques nationales et a encouragé les autres pays à faire de même, c'est-à-dire à se servir de cet outil pour prendre des mesures cohérentes au niveau national qui impliquent de multiples parties prenantes, afin de promouvoir les systèmes alimentaires durables, de lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes et de traiter les questions sociales, économiques et environnementales connexes.

Le Comité a souligné que les Directives volontaires apporteraient une contribution précieuse au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, aussi bien à sa préparation qu'à la suite qui lui sera donnée, et a demandé aux organes directeurs de la FAO, du Programme alimentaire mondial (PAM) et du Fonds international de développement agricole (FIDA) de promouvoir leur utilisation au niveau national. Une séance consacrée à l'adoption et à la mise en œuvre des Directives volontaires se tiendra à la quarante-neuvième session du CSA, en octobre 2021.

Pendant la session, le Comité a également organisé une manifestation qui avait pour but de faire le bilan de l'utilisation et de l'application du Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées (le Cadre d'action), adopté par le CSA en 2015.

Le Comité a rappelé que l'objectif général du Cadre d'action était d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des populations exposées à un risque de crise prolongée ou déjà touchées par une crise de cette nature en s'attaquant aux causes profondes, ce qui contribuerait à la concrétisation progressive du droit à une nourriture adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

Le Comité a également indiqué que, lors des crises prolongées, il fallait adapter le Cadre d'action, selon les besoins, et financer suffisamment les activités visant à renforcer la résilience et les capacités afin de parvenir à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

Le Comité a constaté que, malheureusement, le Cadre d'action avait été sous-utilisé et que les efforts concertés visant à le diffuser et à promouvoir son application étaient minimes et il a demandé que davantage d'efforts soient menés pour promouvoir une diffusion, une utilisation et une application plus larges et plus systématiques du Cadre d'action, un outil qui favorise la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées.

En ce qui concerne ses activités sur l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes et des filles, le Comité a adopté le Cadre de référence relatif à l'élaboration des directives volontaires, qui sera présenté au CSA en vue de son adoption en séance plénière, en octobre 2022.

Concernant ce processus de convergence des politiques, le Comité a souligné que l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes et des filles étaient essentielles pour atteindre tous les ODD du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que pour parvenir à des systèmes alimentaires durables sur les plans économique, social et environnemental. De l'avis des membres, l'objectif de ces directives est de favoriser une plus grande cohérence des politiques entre les différents programmes consacrés à l'égalité femmes-hommes, à l'autonomisation des femmes et des filles et à la sécurité alimentaire et à la nutrition et de promouvoir des mesures politiques qui se renforcent mutuellement.

Le Comité a également examiné et mis à jour son Programme de travail pluriannuel 2020-2023, qui comporte des axes de travail thématiques sur: i) les systèmes alimentaires et la nutrition; ii) l'agroécologie et autres approches novatrices; iii) l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition; iv) la promotion de la participation et de l'emploi des

jeunes dans le secteur agricole et les systèmes alimentaires; v) les outils de collecte et d'analyse de données; iv) la réduction des inégalités en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

En outre, le Comité a demandé aux trois organismes ayant leur siège à Rome, y compris la FAO, d'honorer leur engagement de partager de manière égale les coûts liés au budget du Secrétariat du CSA, au moyen de contributions en espèces ou en nature, en signe de leur prise en charge conjointe du Comité et de leur attachement commun à celui-ci, dans le cadre d'une collaboration fructueuse.

Compte tenu du défi considérable que représente la pandémie de covid-19 au regard de l'objectif d'atteindre la Faim zéro d'ici à 2030, le Comité a félicité le Président, le Bureau et le Groupe consultatif du CSA, le Comité directeur du HLPE et le Secrétariat du CSA pour leurs activités visant à s'attaquer rapidement aux effets de la pandémie de covid-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition et a demandé que l'on poursuive les débats sur les effets de la covid-19 sur les systèmes alimentaires, l'agriculture et la nutrition, et que l'on prête toute l'attention voulue à ces effets, à toutes les étapes de la mise en œuvre des axes de travail du Programme de travail pluriannuel qui ont été approuvés;

Au sujet des prochaines sessions, le Comité a recommandé que sa quarante-huitième session (session extraordinaire), qui sera consacrée à l'adoption anticipée des recommandations du CSA en matière de politiques sur les approches agroécologiques et autres approches innovantes, se tienne le 4 juin 2021 et que sa quarante-neuvième session se déroule du 11 au 15 octobre 2021.

Enfin, le Comité a adopté par consensus le rapport de la quarante-septième session du CSA. Les points ci-dessus résument les principales conclusions de la session, qui figurent dans le document C 2021/20 et sur le site web public du CSA, qui a été récemment mis à jour.

M. Thanawat Tiensin, Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)